

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 17 FÉVRIER 2022

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	13
Date de convocation	11/02/2022
Date d'affichage	18/02/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20220217-2022-02-D14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2022

Publication : 10/03/2022

L'an deux mil vingt deux, le dix sept février, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Christophe PUZIN, Agnès ROUX, Romuald LEPRINCE, Frédérique SERRÉ, Pascal LEPAGE, Esperanza LULLO, Julien FABER, Magali PLATAT, Sophie KOLLROS, Yvon PERIDON, Raoul PURSON

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL

**Absents excusés : Jean-Noël LEPAGE donnant pouvoir à Frédérique SERRÉ,
Rachel FAVEAUX donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE**

M. Raoul PURSON est nommé secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION DES CADETS DE LA GENDARMERIE

2022-02-D14

Le maire informe le conseil municipal que notre département a été un des premiers territoires à mettre en place, en 2019, les Cadets de Gendarmerie.

Ce dispositif n'a rien à voir avec le recrutement mais contribue au parcours de citoyenneté des jeunes.

Le maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention des Cadets de la Gendarmerie de la Meuse, car ce groupement compte dans ses membres une jeune domiciliée dans notre commune (rue de la Bergerie), Elsa MAYETTE.

Conscient de l'intérêt de cette démarche qui contribue à développer l'esprit citoyen et à promouvoir le sens civique, après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, de verser au groupe une subvention de 50 € comme demandé.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.